Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle

Band: 19 (1951)

Heft: 10

Artikel: Extraits de la "Correspondance" : André Gide - Paul Claudel

Autor: P.M. / Gide, André / Claudel, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-570245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extraits de la «Correspondance» André Gide - Paul Claudel

On connaît le différend qui mit un terme aux nombreuses années durant lesquelles Gide et Claudel entretinrent des relations étroites d'amitié. Les causes de cette brouille résident en divers motifs, religieux et autres.

Le grand désir de Paul Claudel était d'amener Gide au catholicisme, comme il l'avait fait pour Francis Jammes. Bien que s'étant trouvé très près du catholicisme, Gide ne se convertit jamais au profond regret de Claudel.

Mais, le principal motif de discorde fut ce que Claudel appela les «moeurs affreuses» de Gide, moeurs qui l'horrifiaient.

Extraites de la «Correspondance Paul Claudel — André Gide 1899—1926» (publiée à la NRF), nous vous présentons quelques lettres qui, à nos yeux, sont les plus importantes de cette correspondance. Soulignons la question très nette, la mise en demeure formulée par Claudel et la réponse de Gide rédigée sans ambiguïté et d'une émouvante grandeur dans sa simplicité. La première réaction de Claudel à la confirmation de ce qu'il n'avait jamais voulu croire est un geste de compassion, de pitié même. Cependant, constatant que Gide ne se rend pas à ses objurgations, il retrouve l'intransigeance qui fut la sienne chaque fois que, pour une raison quelconque, il fut opposé à Gide. Et, pour reprendre les termes de Robert Mallet dans sa préface à cette «Correspondance», Claudel traita Gide en «ennemi», tandis que Gide considérera Claudel en «bel ennemi».

157. — Paul Claudel à André Gide.

Hambourg, 2 mars 1914.

Au nom du ciel, Gide, comment avez-vous pu écrire le passage que je trouve à la page 478 du dernier No de la N.R.F.? Ne savez-vous pas qu'après Saül et l'Immoraliste vous n'avez plus une imprudence à commettre? Faut-il donc décidément croire, ce que je n'ai jamais voulu faire, que vous êtes vous-même un participant de ces moeurs affreuses? Répondez-moi, vous le devez. Si vous vous taisez, ou si vous n'êtes pas absolument net, je saurai à quoi m'en tenir. Si vous n'êtes pas un pédéraste, pourquoi cette étrange prédilection pour ce genre de sujets? Et si vous en êtes un, malheureux, guérissez-vous et n'étalez pas ces abominations. Consultez Madame Gide; consultez la meilleure part de votre coeur. Ne voyez-vous pas que vous vous perdez, vous et ceux qui vous entourent de plus près? Ne vous rendez-vous pas compte de l'effet que peuvent avoir vos livres sur de malheureux jeunes gens? Il m'en coûte de vous parler ainsi, mais il me semble que je suis obligé à le faire.

Votre ami attristé

P. CLAUDEL.

*

158. — André Gide à Paul Claudel.

Florence, 7 mars 1914.

De quel droit cette sommation? Au nom de quoi ces questions? Si c'est au nom de l'amitié, pouvez-vous supposer un instant que je m'y dérobe?

Il m'est très pénible qu'il y ait méprise entre nous; mais votre lettre est en train d'en créer une nouvelle, car de quelque manière que je m'y prenne, que j'y réponde ou que je n'y réponde pas, je pressens que vous allez me méjuger. Je vous supplie donc uniquement de considérer ceci: c'est que j'aime ma femme plus que ma vie, et que je ne pourrais vous pardonner tout geste de vous, toute parole qui porterait atteinte à son bonheur. Ceci dit, je puis vous affirmer qu'une conversation avec vous, je la souhaite ardemment depuis des mois, des années — encore que le ton de votre lettre me fasse désespérer de pouvoir recevoir aujourd'hui de vous quelque conseil.

C'est à présent à l'ami que je parle, comme je parlerais au prêtre, dont le devoir strict serait de me garder le secret, devant Dieu. Je n'ai jamais éprouvé de désirs devant la femme; et la grande tristesse de ma vie, c'est que le plus constant amour, le plus prolongé, le plus vif, n'ait pu s'accompagner de rien de ce qui d'ordinaire le précède. Il semblait au contraire que l'amour empêchât chez moi le désir.

Sur cet aveu, si vous préférez rompre avec moi, vous trouverez décent, je suppose, que je vous demande, au nom de ceux que vous aimez, de prendre n'importe quel prétexte, l'indécence de mon livre par exemple, et de ne point mettre en avant ce que je vous révèle ici. Seul, je ferais bon marché du mépris du monde; mais je suis marié.

Pour le mal que vous dites que font mes livres, je n'y puis croire depuis que je connais le nombre de ceux que le mensonge des moeurs étouffe comme moi. Et ne voyez point dans cette phrase une approbation d'aucunes moeurs, ni même d'aucuns désirs; mais l'hypocrisie m'est odieuse et je sais qu'il en est certains qu'elle tue. Je ne puis croire que la religion laisse ceux-là qui sont pareils à moi de côté. Je ne puis croire qu'elle en laisse aucun de côté. Par quelle lâcheté, puisque Dieu m'appelle à parler, escamoterais-je cette question dans mes livres? Je n'ai pas choisi d'être ainsi. Je puis lutter contre mes désirs; je peux triompher d'eux, je ne peux ni choisir l'objet de ces désirs, ni m'en inventer d'autres, sur ordre ou par imitation.

Est-il possible vraiment que vous me méprisiez, me repoussiez après avoir lu cette lettre?... J'ai toujours pensé qu'un jour je pourrais vous parler comme voici que je fais — dussiez-vous ne pas me comprendre — et que je vous devais cette confession. Sans doute n'est-il pas nécessaire de comprendre pour conseiller. Pourtant je ne vous demande aucun conseil aujourd'hui. Je n'attends que votre colère.

Je sens que ma lettre répond bien mal à vos questions; mais du moins n'y sentirezvous pas de réticences; ou celle-là seule qui vient de ce qu'il est difficile de répondre en quelques phrases là où un volume d'explications et le récit de ma vie ne suffiraient peut-être pas.

Au revoir. A présent c'est à vous de me tendre la main — si toutefois vous consentez encore à la tendre.

A. GIDE.

*

159. -- André Gide à Paul Claudel. 1

Florence, 8 mars 1914.

Tout de même, Claudel, je ne puis croire que vous ferez usage de ma lettre et vous en servirez contre moi. J'ai presque honte à formuler cette supposition, tant elle me semble vous faire injure... Mais je me défends mal contre cette affreuse pensée que les interrogations de votre lettre vous ont été suggérées par quelqu'un d'autre, et qui attend à travers vous ma réponse; de sorte qu'il vous sera maintenant difficile, presque

¹ André Gide a envoyé cette seconde lettre à Paul Claudel sans attendre la réponse à la première en date du 7 mars 1914.

impossible de ne pas me trahir; car le silence même que vous garderiez sur ce point serait révélateur, au même titre que l'eût été, me disiez-vous, mon propre silence.

Depuis que je vous écrivais, il y a deux ans, de ce même bord de l'Arno, j'ai pris l'habitude de vous considérer un peu comme un prêtre, et parfois je me laissais persuader que Dieu vous employait à me parler. Aujourd'hui je connaîtrai ce qu'il en est, ou si vous n'êtes qu'un homme comme les autres. Par instants j'en viens à souhaiter que vous me trahissiez, car alors je me sentirais délivré de cette estime pour vous et pour tout ce que vous représentez à mes yeux, qui si souvent m'arrête et me gêne.

A quel point vous allez pouvoir vous méprendre sur moi, c'est ce qui m'attriste. Que ne puis-je, au lieu de vous écrire, vous parler! Tout de même, vous que j'ai tou-jours défendu, n'oubliez pas que j'ai écrit la Porte étroite... Et peut-être, après tout, cette lettre de vous, ma réponse, feront événement dans ma vie... Quand je vous demandai naguère de m'indiquer quelqu'un à qui pouvoir parler, c'était parler de cela que je voulais — car en vérité je vous dis que je ne vois pas comment résoudre ce problème que Dieu a inscrit dans ma chair. Me comprenez-vous? Non, n'est-ce pas? Et c'est bien là pourquoi j'avais cessé de vous écrire, il y a deux ans. Je sentais bien que j'avais été avec vous aussi loin qu'il était possible; et il me semblait pourtant que tout restait à faire, je ne savais plus comment.

Adieu. A présent vous pouvez me faire beaucoup de mal et je suis à votre merci.

ANDRE GIDE.

*

160. - Paul Claudel à André Gide.

Hambourg, le 9 mars 1914.

Mon pauvre Gide, je ne vous aurais pas écrit si je n'avais pas conservé mon amitié pour vous. Je l'avoue, ce passage de la N.R.F. a été pour moi un choc! Mais je suis un trop vieux routier pour me scandaliser de quoi que ce soit, et je ne sais vraiment ce qui me donnerait le droit de juger personne. Cela dit, je vais m'efforcer de vous répondre point par point de la manière la plus objective.

Non, vous le savez bien, les moeurs dont vous me parlez ne sont ni permises, ni excusables, ni avouables. Vous aurez à la fois contre vous la raison naturelle et la Révélation.

La raison et la droiture naturelle vous disent que l'homme n'est pas une fin en soi et à plus forte raison son plaisir et sa déléctation personnelle. Si l'attrait sexuel n'a pas pour issue sa fin naturelle, qui est la reproduction, il est dévié et mauvais. C'est le seul principe solide. Autrement vous tombez dans les fantaisies individuelles. Où tirerez-vous la ligne? Si l'un prétend justifier la sodomie, un autre justifiera l'onanisme, le vampirisme, le viol des enfants, l'anthropophagie, etc. Il n'y a aucune raison de s'arrêter.

La Révélation nous apprend de plus que ce vice est spécialement détesté de Dieu. Il est superflu de vous rappeler Sodome, le morte moriatur (?) du Lévitique, le début de l'Epître aux Romains, le Neque fornicatores, neque adulteri, neque masculorum concubitores.

Cela suffit. Je dénie à l'individu le droit d'être juge et partie dans son propre cas. Le diable, l'orgueil, la passion en nous greffée, sont prompts à nous souffler des prétextes et des excuses.

Vous vous prétendez victime d'une idiosyncrasie physiologique. Ce serait une circonstance atténuante, mais ce ne serait pas un permis et une patente. Vous êtes

surtout victime de deux choses: votre hérédité protestante qui vous a habitué à ne chercher qu'en vous-même la règle de vos actions et le prestige esthétique qui prête un lustre et un intérêt aux actions les moins excusables. En dépit de tous les médecins je me refuse absolument à croire au déterminisme physiologique. Si vous aviez des instincts anormaux, votre âme naturellement droite, votre raison, votre éducation, la crainte de Dieu devaient vous fournir des moyens d'y résister. La médecine est faite pour guérir et non pour excuser. Hélas! dans votre cas, il vous aurait fallu de plus un confesseur.

Vous me demandez des conseils. Le premier conseil est de faire aussitôt ce qui dépend de vous. Ce qui dépend de vous est de supprimer aussitôt cet horrible passage de la N.R.F. Je vous en conjure pour des raisons de moralité et pour des raisons d'intérêt personnel.

Pour des raisons de moralité:

Vous me parlez d'hypocrisie, mais il y a une chose infiniment plus odieuse que l'hypocrisie, c'est le cynisme. Dans ces graves matières charnelles, nous péchons tous plus ou moins, et je vous avoue très sincèrement que de vous à moi, si je faisais une comparaison, elle serait à mon détriment. Mais c'est tout autre chose de pécher en le regrettant, en sachant qu'on fait mal, en désirant faire mieux, en demandant à Dieu la force de faire mieux, et autre chose que de croire qu'on fait bien en faisant mal et de le dire et de s'en vanter. Car là il n'y a plus seulement perversion des sens, mais perversion de la conscience et du jugement.

Vous prenez ainsi sur vous la responsabilité des âmes que vous perdez. La littérature fait parfois un peu de bien, mais elle peut faire surtout beaucoup de mal. Le vice dont vous parlez tend à se répandre de plus en plus. Il n'est nullement indifférent de voir un homme comme vous avec le prestige de votre intelligence, de votre culture et de votre talent, s'en faire l'apologiste, ou simplement apprivoiser l'imagination de ses lecteurs à des pensées dont elle doit se détourner avec horreur. De ce côté aussi, des comptes vous seront demandés en ce monde et dans l'autre.

Pour votre intérêt personnel:

Je vous le répète: Vous vous perdez. Vous vous déclassez, vous vous mettez en marge, parmi ceux qui sont en marge, hors de l'humanité. L'opinion de Paris se cache mieux, mais elle est plus impitoyable encore que celle de Londres. Vous ne compterez plus. — Et vous-même, vous vous en rendez compte. Vous me dites de garder ma lettre pour vous, vous me priez de ne rien laisser soupçonner à votre femme. Malheureux! et en même temps vous livrez à la publicité, vous affichez sur tous les murs de Paris un texte qui pour tous aura la valeur d'un aveu définitif et officiel. Ne vous faites pas d'illusion à ce sujet. — A tout le moins, promettez-moi que ce passage ne figurera plus dans le volume. Je vous en prie, si vous attachez quelque valeur à mon amitié. — Peu à peu on oubliera.

Oui, je garderai un profond silence, mais c'est vous qui parlez et qui vous affichez! Jamais cela ne s'est vu depuis les jours du paganisme. Aucun écrivain, même Wilde, n'a fait cela.

Je ne vous cacherai pas qu'en même temps qu'à vous, j'ai écrit à deux personnes: à Jammes (un seul mot), et à ce pauvre Rivière à qui vous pouvez faire tant de mal. Pauvre garçon qui avait confiance en vous! comme moi. Mais que leur ai-je dit de plus grave que cette page 478 ne leur dît déjà?

Je relis ma lettre et elle me semble bien dure. Lisez la froidement comme la consultation d'un médecin. Et surtout ne désespérez pas. Il n'y a pas de maladie mortelle pour les âmes. Vous pouvez guérir. Non, Dieu ne veut la mort d'aucun de ses enfants, il ne vous hait ni ne vous méprise. Chacune de vos fautes est un titre de

plus à sa compassion. Depuis sept ans autant que je puis en juger, il se passe quelque chose dans la meilleure partie de votre âme, on ne vous laisse pas tranquille, il se fait un travail, quel je l'ignore. Mais ne dites pas que vous êtes tranquille et satisfait.

Et ne doutez pas non plus d'une chose, c'est que le jour où tous vous abandonneront, vous me trouverez encore. Je connais l'incomparable valeur d'une âme.

Il y a une troisième personne à qui j'ai écrit, mais celle-là c'est un prêtre. C'est l'abbé Fontaine. Maintenant vous pouvez aller le trouver. Vous ne l'étonnerez pas, soyez-en convaincu.

Et dirai-je que je suis presque soulagé de voir tomber cette pesante incertitude qui jusqu'ici me gênait dans nos relations?

Pauvre Gide, que vous êtes à plaindre et que votre vic est tragique!

Je vous serre la main.

P. CLAUDEL.

Je ne puis plus collaborer à votre Whitman. C'est impossible.

10 mars.1

Je reçois votre seconde lettre. — Quelle imagination absurde! La date même de ma lettre vous indique que je l'ai envoyée dès la lecture du No de la revue et pour ainsi dire ab irato. J'ai écrit en même temps: 10 à Jammes (une simple exclamation); 20 à Rivière. Je pense que j'en avais le devoir absolu envers ce dernier. Mais vous n'avez personne qui vous soit plus entièrement dévoué. 30 J'ai écrit depuis, sous le sceau de la confession, à l'abbé Fontaine. — Cela dit, laissez-moi m'étonner de nouveau de vos craintes. Toute le monde à peu près, sauf quelque obstinés comme Rivière et moi, sait à peu près à quoi s'en tenir sur votre compte, et, s'il restait quelques doutes, vous-même prenez soin de les lever avec votre dernière publication. Seulement personne n'ose rien vous dire. Moi seul ose vous parler brutalement avec le courage que me donne l'intérêt que je prends à votre âme. Ne vous étonnez donc pas et ne m'attribuez aucune responsabilité, si vous voyez éclater le scandale que vous-même avez déchaîné. Je vous jure sur l'honneur que je me tairai. Je vous renvoie même vos lettres 2. — Mon pauvre ami, vous traversez des jours d'amertume. Quant à moi vos deux belles et nobles lettres accentuent mon impression de soulagement. Vous vous êtes confessé à moi. C'est bien. Si vous aviez dit la même chose à un prêtre, vous seriez absous, et vos fautes seraient exactement comme si elles n'avaient jamais été, comme il est dit dans le prophète Joël. Je vous serre affectueusement la main.

P. C.

¹ Avant d'envoyer sa lettre du 9 mars, Paul Claudel a reçu la lettre d'André Gide en date du 8 mars. D'où ce post-scriptum retardé.

² André Gide a conservé les lettres que lui restituait Paul Claudel, ce qui a permis leur publication.